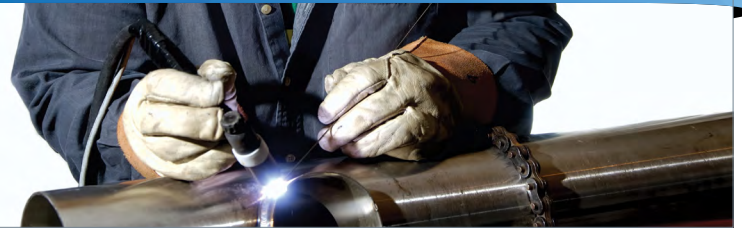


## Parlons prévention

Des conseils pour vous et votre entreprise

# Travail à chaud



Le travail à chaud présente de très hauts risques d'incendies susceptibles de causer de graves dommages sur les lieux de votre entreprise et sur les chantiers où les entrepreneurs exercent des activités de travail à chaud.

Le travail à chaud est un processus qui exige l'emploi d'une flamme ou qui peut produire des flammes, des étincelles ou de la chaleur, comme les travaux de soudage, de coupage ou de brasage. Il s'agit d'une des causes les plus fréquentes d'incendies et de dommages matériels survenant sur les lieux assurés. Les incendies et les explosions causés par des travaux à chaud mal surveillés coûtent très cher aux entreprises. Les dommages sont souvent le résultat de la négligence, du manque de formation adéquate et de l'absence de directives et de protocoles rigoureux de sécurité sur le travail à chaud ou de leur non-respect. Toutes ces causes sont attribuables à l'erreur humaine et peuvent donc être évitées.

Ainsi, il est essentiel pour votre entreprise de savoir reconnaître ces erreurs et d'adopter les mesures et les pratiques de prévention nécessaires pour réduire les risques de sinistres.

---

Le travail à chaud est une des **causes les plus fréquentes d'incendies et de dommages matériels** survenant sur les lieux assurés.

---

### ◎ **Le soudage de fabrication ou d'entretien sur les lieux de l'entreprise ou de tiers**

De façon générale, le travail à chaud effectué sur les lieux de l'entreprise est considéré comme étant plus sécuritaire, qu'il soit réalisé dans le cadre normal des activités ou à des fins d'entretien et de réparation de l'équipement. Les lieux de l'entreprise sont bien connus des employés. Ils ont été conçus précisément pour le type de travail qui doit être fait et tout le matériel de sécurité-incendie s'y trouve. Néanmoins, la mise en place d'un programme de gestion des risques liés au travail à chaud est primordiale.

Les travaux réalisés hors des lieux de l'entreprise présentent davantage de risques et de difficultés, car l'aménagement du site et le type de travail ne sont pas les mêmes. Un programme complet de gestion de la sécurité du travail à chaud permet de former adéquatement les sous-traitants à travailler dans divers environnements où est réalisé le travail à chaud, comme les chantiers de construction, les usines (entretien) ou les lieux où se trouve la machinerie (réparation au moyen de soudage), entre autres.

# Travail à chaud *(suite)*

## ● Les risques liés au travail à chaud

Parmi les risques d'incendie associés au travail à chaud, on compte les travaux de soudage et de coupage de métal dans des espaces ouverts, près de fosses ou à proximité de pièces, de matières ou d'éléments de construction combustibles. Les étincelles et les scories chaudes peuvent s'envoler, rouler, rebondir et se répandre sur le sol, le plafond, les murs et d'autres surfaces en hauteur ou se loger dans des craques ou des fissures cachées. Elles peuvent aussi parcourir de grandes distances et potentiellement mettre le feu à tout combustible qui se trouve dans leur trajectoire (horizontale et verticale). Le rayon minimum à surveiller est de 15 m (50 pi). Les travaux de meulage, de projection thermique, d'application de membrane de toit, et même ceux visant à faire dégeler des tuyaux sont d'autres exemples de travail à chaud.

Le présent bulletin peut vous guider dans la gestion de ces risques et dans la mise en œuvre d'un programme efficace de gestion des risques liés au travail à chaud. Au Canada, la plupart des provinces et des territoires adoptent le Code national de prévention des incendies du Canada (CNPI) ou se fondent sur celui-ci pour rédiger leur propre code. La Section 5.2 du CNPI, qui concerne les règles de sécurité liées au travail à chaud, exige de se conformer à la norme CSA-W117.2 (Règles de sécurité en soudage, coupage et procédés connexes).

## ● Qu'est-ce qu'un programme de gestion du travail à chaud?

Un programme de gestion du travail à chaud vise à maîtriser ou à éliminer les risques liés au travail à chaud. Le programme comprend l'élaboration de politiques et de procédures, et l'établissement des responsabilités et de l'obligation de rendre compte relatives à tous les aspects du travail à chaud.

### Politiques

- Où et quand le travail à chaud est permis.
- Personne qui doit autoriser le travail à chaud.

### Procédures

- Éléments à évaluer avant l'autorisation et l'exécution du travail à chaud dans un lieu ou sur une pièce d'équipement.
- Quand obtenir un permis de travail à chaud, comment l'obtenir et qui peut le délivrer.
- Outils approuvés pour effectuer le travail à chaud.
- Comment préparer une aire réservée au travail à chaud.
- Comment faire s'il est impossible d'éviter le travail à chaud dans une zone dangereuse.

### Formation

- Liste des employés, superviseurs, membres du personnel d'entretien, agents de sécurité incendie, membres du personnel de surveillance et sous-traitants qui doivent être formés.

### Communications

- Affichez toutes les politiques et procédures bien en vue.
- Apposez des panneaux dans les endroits où il est interdit d'effectuer du travail à chaud.

### Équipement d'extinction des incendies

- Formez les travailleurs sur l'utilisation adéquate de l'équipement d'extinction.
- Conservez une quantité suffisante d'équipement d'extinction des incendies, comme des extincteurs portatifs, des tuyaux d'incendie, des seaux d'eau, des seaux de sable ou d'autres dispositifs, selon la nature des combustibles exposés et leur quantité.
- Gardez l'équipement à portée de main des travailleurs.

# Travail à chaud *(suite)*

## ● Points essentiels de votre programme de gestion du travail à chaud

### Sur les lieux de votre entreprise

- Obtenez un permis de travail à chaud avant le début des travaux.
- Arrêtez tout travail ou activité produisant des gaz ou des vapeurs inflammables et des poussières ou des fibres combustibles. Assurez-vous qu'il n'en reste plus avant d'entamer le travail à chaud.
- Placez les combustibles à 15 m (50 pi) de l'aire de travail ou recouvrez-les avec des bâches ou des rideaux résistant au feu et allant jusqu'au sol.
- Couvrez les ouvertures dans le sol et les murs dans un rayon de 15 m (50 pi) à l'aide de matériaux incombustibles pour empêcher le passage d'étincelles ou de scories chaudes.
- Balayez le sol de l'aire de travail et gardez les planchers combustibles humides.
- Vérifiez que l'équipement d'extinction est accessible, notamment les extincteurs à usages multiples et les tuyaux d'incendie.
- N'entreprenez pas de travail à chaud si une surveillance ne peut être effectuée pour toute la durée des travaux.
- Voyez à ce que des employés formés surveillent l'aire de travail ainsi que l'étage au-dessus et en dessous de l'aire de travail, au besoin, pour repérer les incendies. Conformément au CNPI, la surveillance doit se poursuivre pendant un minimum de 60 minutes après la fin du travail à chaud, mais peut durer plusieurs heures selon le cas, pour éliminer les risques d'incendie. Il faut tenir compte des circonstances particulières du travail réalisé.
- Menez une dernière inspection de l'aire de travail à chaud quatre heures après la fin des travaux.

- N'entreprenez pas de travail à chaud dans la dernière heure précédant une pause ou la fin d'une journée de travail.

### À l'extérieur de votre entreprise

- Si le travail à chaud est réalisé chez un client, vérifiez toujours que ce dernier a adopté un programme de gestion des risques liés au travail à chaud, y compris un système de permis, et le respecte vigoureusement. Obtenez l'approbation et l'autorisation du client pour la réalisation des travaux et documentez chacune des procédures et des étapes suivies.
- Inspectez la zone de travail à chaud et enlevez les matières combustibles.
- S'il est impossible d'enlever les matières combustibles, protégez-les à l'aide d'isolants thermiques.
- Surveillez les lieux pendant au moins 60 minutes après avoir terminé le travail à chaud.
- Communiquez avec votre courtier d'assurance pour connaître les restrictions de votre assurance de la responsabilité civile relativement au travail à chaud.

## Travail à chaud (suite)

Le travail à chaud présente des risques d'incendie importants qui peuvent toutefois être maîtrisés puisque les sinistres sont souvent liés à l'erreur humaine. Il est donc important de mettre en œuvre des lignes directrices, des procédures et des mesures de contrôle très rigoureuses pour que le travail à chaud soit réalisé en toute sécurité. L'évaluation et la préparation adéquates des lieux, la formation des employés, l'application de mesures de contrôle appropriées et l'utilisation d'équipement de sécurité sont des moyens d'y arriver.

Le présent bulletin Parlons prévention vise à vous informer des principaux éléments de la gestion des risques liés au travail à chaud dans votre entreprise. Il ne s'agit en aucun cas d'un traité sur le sujet. Nous vous invitons à consulter la norme CSA-W117.2-12 – (Règles de sécurité en soudage, coupage et procédés connexes) pour savoir comment monter votre propre programme de gestion des risques liés au travail à chaud.

Les permis de travail à chaud sont disponibles auprès des Assurances Federated. Communiquez avec votre conseiller en prévention.

### Les assurances Federated

Nous avons la sécurité de votre entreprise en tête. Forts de nos connaissances approfondies des secteurs d'activité et de près d'un siècle d'expérience en assurance, nous pouvons vous offrir de l'information, de la formation et des conseils appréciables pour protéger votre entreprise.

- Nous sommes des spécialistes dans votre segment de marché et faisons affaire directement avec vous
- Société entièrement canadienne
- Assureur d'entreprises depuis près d'un siècle
- Membre du groupe Fairfax
- Recommandée par plus de 50 associations professionnelles

[www.federated.ca](http://www.federated.ca) | 1.844.628.6800